



Réunion Visioconférence du 2 avril 2020



Présidée par le DGPN en présence du DCSP,
du DRCPN et de la médecin chef de
Médecine de Prévention...

*Le secrétaire général du Ministère
de l'intérieur a donné des instructions
au préfet pour ouvrir les crèches et
l'accès aux écoles aux agents du
Ministère de l'Intérieur.*

*Face à certaines décisions ubuesques (département
37...par exemple), voulant imposer cette possibilité
comme une obligation...*

*Philippe CAPON, Secrétaire Général de l'UNSA Police/FASMI
obtient du DGPN les précisions suivantes:*

- ***Cette disposition ne revêt aucun caractère obligatoire***
- ***Les ASA garde d'enfants sont maintenus.***

*Pour l'UNSA Police, cette mesure doit être
maintenue tant que dure le confinement...*

**UNSA Police,
Autonome et indépendant**

